

Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et
Saint-Georges
Beauceville et Saint-Georges 6211-06-111

Beauceville, le 1^{er} décembre 2006

Madame Renée Poliquin
Secrétaire de la Commission
Bureau des audiences publiques
sur l'environnement
575, rue St-Amable, Bureau 2.10
QUÉBEC (QC) G1R 6A6

OBJET : Réfection du rang St-Charles à Beauceville vs prolongement de l'autoroute

Madame,

Je désire, par la présente, apporter certaines précisions à la correspondance que je vous ai déjà fait parvenir concernant la réfection du rang St-Charles.

Bien que M. le maire m'ait contacté personnellement concernant la possibilité d'utiliser des terrains appartenant à la Ville, je considère ces discussions très préliminaires. De plus, cette proposition ne respecte pas l'ensemble des producteurs et la protection de la faune et du développement de la Ville. Une telle approche m'apparaît prématurée dans le contexte où les terrains acquis il y a quelques années par la Ville de Beauceville doivent servir au développement éventuel de son parc industriel, lorsque le contexte économique sera plus favorable.

Aussi, en espérant que le choix du tracé « Est » ne soit pas définitif, je demeure convaincu que le tracé « Ouest » s'avère celui de moindre impact à plusieurs points de vue.

C'est pourquoi je désire attendre après le 2 février – suite à la décision du BAPE – pour déterminer si la possibilité que j'utilise les terrains de la Ville est une avenue qui doit être davantage approfondie et discutée avec l'ensemble du conseil de Beauceville.

Espérant que ces informations seront utiles à la Commission, je demeure disponible pour toute information supplémentaire.

Recevez, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

FERME GRONDINVIL INC.

Mario Grondin et Carole Duquette